

Dispositif Sport Étude

Judo mixte

Année scolaire 2025-2026

Cadre réservé à l'administration

- SHN
- PPF
- HPS
- Autre

FICHE DE CANDIDATURE SCOLAIRE

À retourner avant le vendredi 14 mars 2025

par mail : ce.0440028s@ac-nantes.fr et olivier-fraboulet@orange.fr

À remplir par le candidat	Photo Obligatoire
Nom :	
Prénom :	
Date de Naissance :	
Adresse :	
Code Postal : Ville :	

À remplir par le(s) responsable(s) légal(aux)
<input type="checkbox"/> Mère <input type="checkbox"/> Père <input type="checkbox"/> Tuteur
Nom :
Prénom :
Adresse (si différente de l'enfant) :
Code Postal : Ville :
Responsable 1 : Tél E-mail :@.....
Responsable 2 : Tél E-mail :@.....

DÉCISION DE LA COMMISSION
Acceptation : Liste principale - rang : Liste supplémentaire – rang :
Refus pour motif(s) : <input type="checkbox"/> Sportif <input type="checkbox"/> Scolaire

Informations scolaires

Année scolaire	Établissement	Classe et LV
2024-2025		Classe :
		LV1 :
		LV2 :
	L'élève est-il déjà dans une section sportive ? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
	Si oui, laquelle :	
2023-2024		Classe :
		LV1 :
		LV2 :
2022-2023		Classe :
		LV1 :
		LV2 :

Tous les élèves hors secteur du périmètre de la Colinière doivent obligatoirement faire une demande de dérogation à la carte scolaire auprès de la DSDEN 44 (sur internet) en indiquant le critère n°6 « Élève souhaitant suivre un parcours scolaire particulier » et joindre la demande au dossier de candidature. C'est l'Inspecteur d'Académie qui accorde les dérogations. Les élèves admis pourront s'inscrire ensuite **sous réserve de places vacantes** au collège dans le niveau demandé.

Dans ce cas, merci de préciser les informations ci-dessous :

Collège actuel (N° RNE, Nom et ville)	Collège de secteur (N° RNE, Nom et ville)

Régime scolaire envisagé au Collège La Colinière :

- Externe
- Demi-pensionnaire
- Interne (**uniquement pour les DSE Judo et Football** – le nombre de places étant limité, des critères de sélections peuvent être appliqués)

**Joindre les bulletins scolaires de l'année en cours (1^{er} trimestre ou semestre)
et de l'année précédente (les 3 trimestres ou 2 semestres).**

Les dossiers ne seront examinés que complets.

L'admission définitive sera décidée en commission scolaire en Mai 2025. C'est le collège La Colinière qui informera les admis du résultat de la commission et enverra un dossier d'inscription après accord de l'Inspection Académique. L'inscription au Dispositif Sport Étude **ne permet pas une inscription à une autre option dispensée par l'établissement.**

Partie à compléter par l'établissement d'origine

Dans le souci de mieux cerner la personnalité de l'élève et pouvoir l'aider à réussir en classe, il est souhaitable que cette fiche soit remplie avec le maximum de précisions.

Avis du professeur principal

Rythme de travail, tendance à se décourager ou à faire des efforts, rapidité dans l'exécution du travail, capacités à adopter de nouvelles méthodes de travail, efforts personnels, capacité de concentration, attitude en classe, capacité d'abstraction, rapidité de compréhension, comportement pour intégrer un groupe.

Avis du professeur d'EPS

Motivations sportives et aptitudes physiques.

Avis du chef d'établissement

Avis du Chef d'établissement sur la capacité de l'élève à s'engager sur un double projet scolaire ET sportif.

Cachet et signature du Chef d'établissement

Informations sportives

Nom :

Prénom :

Date de Naissance :

Club actuel :

Taille : Poids :

Grade :

Nom et prénom de l'éducateur actuel :

À REMPLIR OBLIGATOIREMENT

Je soussigné,, en tant que parent ou tuteur de l'élève, autorise mon enfant à faire acte de candidature au Dispositif Sport Étude de Judo de Loire-Atlantique.

Date :Signature :

Je soussigné,, agissant en qualité de Président / Professeur* de l'association, autorise mon sociétaire à faire acte de candidature au Dispositif Sport Étude de Judo de Loire-Atlantique.

Date :Signature :

* Veuillez rayer la mention inutile.

Palmarès sportif

Noter vos trois meilleures performances des rencontres F.F.J.D.A. ou U.N.S.S. ou Tournoi (Tournoi Label A, Excellence, Satellites et Grands Prix des jeunes).

Année	Nom du championnat	Résultat
2022-2023		
2023-2024		
2024-2025		

Pensez à remplir le formulaire de demande dérogation sur le site de la DSDEN 44 le cas échéant (collège hors secteur).

COLLÈGE – JUDO MIXTE

Dispositif Sport Étude

Objectifs et principes

- Permettre à des jeunes judokas d'effectuer un apprentissage technique et sportif du judo pour ensuite, soit intégrer la filière d'accession au haut niveau dans un Pôle Espoir ou un Pôle France, soit participer à la vie associative de leur club ou départemental.
- Permettre à des jeunes judokas de concilier leur réussite scolaire (5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème}) avec une pratique assidue de leur passion : le judo.
- Le judoka admis en Sport Étude **NE CHANGE PAS DE CLUB**.
- Les candidats doivent viser la réussite dans un double parcours sportif et scolaire. La réussite scolaire est toujours primordiale.

Il est nécessaire que les candidats aient conscience des efforts qu'ils devront produire. Leur attention doit porter tout particulièrement sur les points suivants afin qu'ils s'y préparent :

- nécessité d'une motivation tant au plan scolaire que sportif,
- aptitude médicale reconnue,
- obligation d'avoir été admis normalement en classe supérieur,
- l'admission dans le dispositif se fait par une sélection (entretien, étude du dossier scolaire / pour les tests techniques et physiques en fonction des conditions sanitaires),
- le maintien dans ce dispositif est remis en cause en fonction des résultats scolaires et du comportement général.

Responsable

Olivier FRABOULET : Conseiller Technique Fédéral
Tél : **06.20.27.11.04** – Mail : olivier-fraboulet@orange.fr

Hébergement

Le collège dispose de quelques places à l'internat pour les classes de 4^{ème} et 3^{ème} au Lycée La Colinière. Il n'y a pas d'internat pour la classe de 5^{ème}.

Entraînements

- Mardi : 16h00 – 18h00
- Mercredi : 15h00 – 17h00
- Jeudi : 16h00 – 18h00

Les entraînements seront surtout basés sur le travail technique de base dans la continuité du travail effectué en club.

Suivi scolaire

Il sera effectué par le responsable de la section qui sera en contact avec les enseignants et qui assistera aux conseils de classe. Un professeur référent assurera le lien avec l'entraîneur et le collège.

Tournois et stages sportifs

Participation à divers tournois pris en charge à 100% par le Comité Départemental.

Participation aux stages sportifs départementaux pris en charge à 50 % par le Comité Départemental.